

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EPAMSA LANCE UNE CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE QUARTIER MANTES UNIVERSITÉ

—
09 janvier 2025



L'EPAMSA est l'aménageur de la ZAC Mantes Université créée en 2006, un projet urbain d'envergure intercommunale situé au sud de la gare de Mantes-la-Jolie, à cheval sur les communes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.

Aujourd'hui, un nouvel élan est donné au projet urbain et la programmation de ce quartier est en passe d'être refondue autour de plusieurs priorités :

- Insérer le pôle d'échanges de transport multimodal accompagnant l'arrivée du RER Eole ;
- Organiser les circulations tous modes de déplacement confondus (piétons, vélos, voitures) ;
- Renaturer les espaces publics et intégrer une trame verte ;
- Insérer les équipements publics d'enseignement et de formation au cœur du quartier ;
- Affirmer des ambitions environnementales fortes.

Repenser le projet urbain, c'est composer avec les réalisations existantes, pour les intégrer, mais également conserver et renforcer certains fondamentaux du projet initial :

- Une continuité piétonne de part et d'autre des voies ferrées : deux passerelles et deux axes majeurs ;
- Un nouveau parvis de gare animé, végétalisé et apaisé ;
- Une promenade arborée qui relie le parvis de la gare à la Halle Sulzer et irrigue le nouveau quartier apaisé ;
- La conservation intégrale de toute la structure de la Halle Sulzer.

La volonté de faire de Mantes Université un quartier mixte avec de nombreux équipements a également été renforcée. Les évolutions du projet se caractérisent par deux nouveaux mots d'ordre de Mantes Université : végétaliser et apaiser.

Dans ce cadre, l'EPAMSA lance une concertation publique sur le devenir de Mantes Université, pour une durée minimale de six mois. Pour s'informer et s'exprimer, différentes modalités de participation sont proposées aux habitants et aux usagers actuels et futurs du quartier : des réunions publiques de lancement dans chacune des villes, des ateliers participatifs, des registres pour consigner vos contributions...

Trois réunions publiques de lancement se dérouleront en janvier dans chacune des villes :

- **Buchelay le jeudi 16 janvier à 18h**
École Pierre Larousse, 18 rue Pasteur 78200 Buchelay
- **Mantes-la-Jolie le jeudi 23 janvier à 18h**
Espace Brassens, 18 rue de Gassicourt 78200 Mantes-la-Jolie
- **Mantes-la-Ville le jeudi 30 janvier à 19h**
ISTY, 28 boulevard Roger Salengro 78711 Mantes-la-Ville.

Des registres pour recueillir les avis seront mis à disposition dès la mi-janvier :

- Au siège de l'EPAMSA, 1 rue de Champagne 78200 Mantes-la-Jolie
- En mairie de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.

Les contributions peuvent également être adressées par mail à : concertation.mantesuniversite@epamsa.fr

Pour plus d'informations : [dossier de concertation à télécharger](#)

Une opération portée par l'EPAMSA avec de nombreux partenaires impliqués.



Le projet est porté par l'EPAMSA en partenariat avec :

- L'État ;
- La Région Île-de-France ;
- Le Département des Yvelines ;
- La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ;
- Les villes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.

L'EPAMSA est également accompagné par des bureaux d'études et des maîtres d'œuvre pour l'accompagnement dans la réflexion et l'aménagement du périmètre :

- Urbaniste coordonnateur de la ZAC : agence ANMA ;
- Étude d'impact et études techniques associées : Médiaterre avec Auddicé sur les études faune flore, CIA sur les études acoustiques et de qualité de l'air, Citizing sur les études socio-économiques et L. Conseils sur la sûreté et la sécurité publique ;
- AMO Circulation : Cositrex ;
- AMO Développement durable : Vizéa ;
- AMO Stationnement : Sareco ;
- AMO Concertation : Aire Publique.

CONTACT PRESSE

Stéphanie MALNUIT ■ Responsable communication

01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91

s.malnut@epamsa.fr

www.epamsa.fr  